

REUNION DU C.C.A.S le 10 JUIN 2020

Présents : Didier Chassain, Michelle Raye, Brigitte Fayet, Danielle Lisa, Valérie Boucheret,

Membres nommés : Mado David, Gisèle Douarre, Pâquerette Jay, Carlos Rodrigues

Absente : Julie Piet

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Didier Chassain, Président.

A DEBATTRE

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et remercie les anciens d'avoir renouvelé leur présence au sein du CCAS.

Il informe l'assemblée sur le fonctionnement du CCAS, notamment les aides qu'il peut apporter aux personnes de la commune et insiste sur sa principale ressource, qui est la fête de l'Alambic, gérée par l'association « LES AMIS DE L'ALAMBIC ». Les bénéficiaires de cette journée permettent de financer le repas des anciens qui a lieu tous les ans en janvier. Cette année, suite à la crise sanitaire du Covid 19, cette fête n'a pas eu lieu en avril, mais il est envisagé, par l'association, qu'elle soit reportée en septembre, le jour de la fête patronale.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

Le président de séance donne lecture du compte administratif 2019 du CCAS qui se présente ainsi :

Total des dépenses de fonctionnement : 2 075.75 €

Total des recettes de fonctionnement : 1 560.00 €

Report 2018 : 1 075.37 €

Résultat global de l'exercice : 619.92 €

Les membres du C.C.A.S décident d'affecter la somme suivante :

Au compte 002 : 619.92 €

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S votent le compte administratif à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU BUDGET 2020 :

Monsieur le Président présente les propositions du budget 2020 pour le CCAS :

Total des dépenses de fonctionnement : 2 613.00 €

Total des recettes de fonctionnement : 2 613.00 €

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S votent ce budget à l'unanimité des membres présents.

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2020

Présents : Didier Chassain, Michelle Raye, Jérôme Giboin, Jean Douce, Brigitte Fayet, Nadine Paget, Nadine Durand, Maïder Gager, Laetitia Ferreira, Marc Terret, Jean-Luc Bardot, Davy Maymont, Valérie Boucheret, Danielle Lisa

Absente : Julie Piet

Procuration : Julie Piet à Valérie Boucheret

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Didier Chassain, Maire.

A DEBATTRE

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION : comme à chaque fois, un exemplaire du compte-rendu de la dernière réunion a été envoyé à chaque conseiller municipal. Il est demandé si des observations sont à formuler. IL n'y en a pas. **Le compte-rendu de la séance du 24 MAI 2020 est approuvé à l'unanimité.**

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 :

1-COMMUNE : Le président de séance, Monsieur Jean Douce, donne lecture du compte administratif 2019 pour la commune qui se présente ainsi :

Total des dépenses de fonctionnement : 322 526.51 €

Total des recettes de fonctionnement : 380 166.80 €

Report 2018 : 86 384.41 €

Total des dépenses d'investissement : 142 893.87 €

Total des recettes d'investissement : 143 059.42 €

Reste à réaliser : dépenses = 29 188.30 €, recettes = néant

Report 2018 : -10 711.26 €

Résultat global de l'exercice : 104 290.69 €

Le conseil décide d'affecter les sommes suivantes :

au compte 002 : 104 290.69 €

au compte 001 : - 10 545.71 €

au compte 1 068 : 39 734.01 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte administratif ainsi :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Pour : 15

Contre : néant

Abstentions : néant

et affecte le résultat 2019 présenté ci-dessus.

2-ASSAINISSEMENT : Le président de séance, Monsieur Jean Douce, donne lecture du compte administratif 2019 pour l'assainissement qui se présente ainsi :

Total des dépenses de fonctionnement : 20 33.84 €

Total des recettes de fonctionnement : 33 357.30 €

Report 2018 : néant €

Total des dépenses d'investissement : 27 335.82 €

Total des recettes d'investissement : 24 612.89 €

Reste à réaliser en dépenses et en recettes : néant

Report 2018 : -11 084.17 €

Résultat global de l'exercice : -3 551.96 €

Le conseil décide d'affecter les sommes suivantes :

au compte 001 : - 13807.10 €

au compte 002 : néant

au compte 1 068 : 13 043.46 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte administratif ainsi :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Pour : 15

Contre : néant

Abstentions : néant

et affecte le résultat 2019 présenté ci-dessus.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020: le Conseil, ayant décidé à la réunion de Janvier de voter les taux suivants, identiques à 2019 :

Taxe sur le foncier bâti : taux = 13 %

Taxe sur le foncier non bâti : taux = 81,95 %

Le produit attendu des deux impôts locaux votés sera de 73 472 €. A cela, il faut ajouter le produit de la taxe d'habitation, chiffre donné par l'Etat depuis la suppression de la TH, soit 54 320 €, pour un total des impôts locaux attendu de
127 792 €

VOTE DES DEUX BUDGETS 2020 :

1-COMMUNE : Monsieur le Maire présente les propositions du budget 2020 pour la commune

Total des dépenses de fonctionnement : 471 765.00 €
Total des recettes de fonctionnement : 471 765.00 €
Total des dépenses d'investissement : 190 860.00 €
+ Reste à réaliser en dépenses : = 29 189.00 € Total : 220 049 €
Total des recettes d'investissement : 220.049 €
+ Reste à réaliser en recettes : néant = Total : 220 049 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote ce budget ainsi.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Pour : 15

Contre : néant

Abstentions : néant

2-ASSAINISSEMENT : Monsieur le Maire présente les propositions du budget 2020 pour l'assainissement :

Total des dépenses de fonctionnement : 52 718.00 €
Total des recettes de fonctionnement : 52 718.00 €
Total des dépenses d'investissement : 56 513.00 €
Reste à réaliser : 2 788.0€ Total : 59 301.00 €
Total des recettes d'investissement : 59 301.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote ce budget ainsi :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Pour : 15

Contre : néant

Abstentions : néant

BUDGETS 2020	
COMMUNE : 691 814 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	471 765,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	471 765,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT avec RAR	220 049,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT avec RAR	220 049,00 €
ASSAINISSEMENT : 112 019 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	52 718,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	52 718,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT avec RAR	59 301,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT avec RAR	59 301,00 €
CCAS : 2 613 €	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 613,00 €
TOTAL RECETTE DE FONCTIONNEMENT	2 613,00 €
<u>TOTAL DES 3 BUDGETS : 806 446 €</u>	
<u>POUR MÉMOIRE</u>	
TOTAL BUDGET 2012 : 646 829 €	
TOTAL BUDGET 2013 : 570 822 €	
TOTAL BUDGET 2014 : 461 793 €	
TOTAL BUDGET 2015 : 431 915 €	
TOTAL BUDGET 2016 : 479 661 €	
TOTAL BUDGET 2017 : 873 213 €	
TOTAL BUDGET 2018 : 790 758 €	
TOTAL BUDGET 2019 : 717 569 €	

CHOIX DU MOBILIER POUR LA SALLE DE REUNIONS : Michelle Raye présente au conseil le devis d'Espace Bureautique à Cusset concernant l'achat de quatre tables de réunion : celui-ci s'élève à la somme de 1 179.17 € TTC. Le Conseil confie le choix de la couleur des tables à la 3ème commission « Cadre de vie » qui se réunit aussitôt. **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE D'APPROUVER CE DEVIS POUR LA SOMME DE 1 179.17 € et le coloris choisi par la commission.**

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : Monsieur le Maire propose de nommer une personne faisant le lien entre le Conseil et la population. **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de proposer ce poste à Mr Jean Roux, ancien conseiller municipal.**

CHOIX DE DU MAITRE D'ŒUVRE CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION : Monsieur le Maire rappelle que 5 bureaux d'études ont fait une offre, et que celles-ci ont été analysées par notre AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage), Mme Cécile Berthon de l'ADIT. Monsieur le Maire rappelle les missions du Bureau d'Etudes : arrêter avec précision les types de process permettant de répondre aux diverses exigences environnementales et règlementaires, définir l'implantation et le dimensionnement de l'ouvrage, élaborer et piloter tous les dossiers et études nécessaires à la réalisation du projet, piloter les travaux depuis la consultation des entreprises jusqu'au parfait achèvement et à la mise en route de la nouvelle unité de traitement. Mme Berthon a fait le rapport d'analyse comparative des offres et a établi le tableau ci-dessous :

Candidats	Montant total €HT	Valeur technique (70%)			Note /70	Note pondérée /70	Prix (30%) Note /30	Note pondérée /100	Classement
		Organisation du groupement et CV de l'équipe projet 40 points	Méthodologie (y compris la prise en compte de la spécificité du secteur) 20 points	Planning et engagement sur les délais pour chaque programme (station et réseaux) 10 points					
EGIS	38 600,00 €	32,00	16,00	8,00	56,00	70,00	23,39	93,39	2
		4	4	4					
IRH	33 200,00 €	24,00	20,00	8,00	52,00	65,00	27,20	92,20	3
		3	5	4					
SECAE	30 100,00 €	32,00	16,00	4,00	52,00	65,00	30,00	95,00	1
		4	4	2					
SINBIO	38 857,50 €	32,00	16,00	4,00	52,00	65,00	23,24	88,24	4
		4	4	2					
SOCAMA	41 860,00 €	24,00	20,00	4,00	48,00	60,00	21,57	81,57	5
		3	5	2					

Critères	Pondération
Critère 1 : Prix des prestations	30 %
Critère 2 : Valeur technique	70 %
Organisation du groupement et CV de l'équipe projet	40 %
Méthodologie (y compris prise en compte des spécificités du secteur)	20 %
Planning et engagement sur les délais pour chaque programme (station et réseaux)	10 %

Candidats		Organisation du groupement et CV de l'équipe projet		Méthodologie (y compris la prise en compte de la spécificité du secteur)		Planning et engagement sur les délais pour chaque programme (station et réseaux)	
		Atouts	Inconvénients	Atouts	Inconvénients	Atouts	Inconvénients
EGIS	Observations	- Expérience significative dans le domaine de l'assainissement et dans les missions de maîtrise d'œuvre - Bureau d'étude local - Connaissances du terrain (étude diagnostique réalisée et références dans la région)	- Deux CV présents dans les dossiers n'apparaissent ni dans le descriptif ni dans l'organigramme (ok pour les CV du directeur projet et du chef de projet)	- missions de maîtrise d'œuvre satisfaisantes - plusieurs solutions techniques envisagées	- pas de détails de la mission DLE	- Respect des échéances pour les demandes de subventions et pour la réalisation des missions sur 2020 et 2021	- Dépassement des délais pour l'AVP et le PRO
	AVIS	Réponse de bonne qualité		Réponse de bonne qualité		Réponse de bonne qualité	
IRH	Observations	- références significatives du groupe dans le domaine de l'assainissement et des missions de maîtrise d'œuvre - proximité géographique	- peu de références de la cheffe de projets dans l'assainissement collectif et la rénovation de STEU - experts géographiquement éloignés	- missions de maîtrise d'œuvre satisfaisantes, dossier complet		- Respect des échéances pour les demandes de subventions et pour la réalisation des missions sur 2020 et 2021	- Léger dépassement des délais pour l'AVP et DLE
	AVIS	Réponse suffisante		Excellente réponse		Réponse de bonne qualité	
SECAE	Observations	- nombreuses références dans les environs géographiques et dans le domaine de l'assainissement - Bureau d'étude local	- peu d'interlocuteurs en cas de problèmes (interlocuteur quasi-unique)	- missions complètes - techniques : solutions gravitaires privilégiées - levée topographique comprise dans l'offre	- peu de détails d'une éventuelle solution technique - pas de mission VISA distinguée mais mission établie - pas de prise en compte de la spécificité du lieu	- Respect des échéances pour les demandes de subventions et pour la réalisation des missions sur 2020 et 2021	- phrase des délais de réalisation non terminée. Données ? - délais importants notamment des missions AVP, DLE et DCE
	AVIS	Réponse de bonne qualité		Réponse de bonne qualité		Réponse passable	
SINBIO	Observations	- références significatives dans le domaine de l'assainissement et des missions de maîtrise d'œuvre	- agence basée Vaugneray (69) - peu de connaissances de la région	- technique : étude de l'alternative d'une acquisition foncière, fonctionnement gravitaire privilégiée, proposition alternative d'une ZRV - prise en compte des contraintes environnementales - missions complètes et détaillées	- missions d'AMO pour les levés topographiques, l'étude géotechnique et le contrôle de réception non incluse dans la prestation de base	- Respect des échéances pour les demandes de subventions et pour la réalisation des missions sur 2020 et 2021	- délais de réalisation des missions élevés
	AVIS	Réponse de bonne qualité		Réponse de bonne qualité		Réponse passable	
SOCAMA	Observations	- références satisfaisantes dans le domaine de l'assainissement et des missions de maîtrise d'œuvre	- chargé d'affaire basé à St Florine - peu de références locales - manque un CV de l'équipe projet	- prise en compte du DO et du PR réseau - option de la rédaction du cahier de vie de la future step	- technique : site d'implantation fixé sur la parcelle actuelle (avec une solution de FFR extensive non envisageable)	- Respect des échéances pour les demandes de subventions et pour la réalisation des missions sur 2020 et 2021	- délais de réalisation des missions élevés
	AVIS	Réponse de bonne qualité		Excellente réponse		Réponse passable	

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de suivre le classement de notre AMO et de retenir le bureau d'études SECAE d'Issoire pour assurer la maîtrise d'œuvre de notre future station d'épuration.

SECURITE ROUTIERE : Monsieur le Maire rappelle qu'il faut réfléchir à augmenter la sécurité routière dans la traversée de nos villages. Ceci est du ressort de la 3^{ème} commission, (cimetière, stade, voirie, matériel). Ces travaux pourraient bénéficier d'une subvention dans le cadre des amendes de police. **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE d'une première prise de contact avec Philippe BERNARD et Mathieu CHAMFRAY du Conseil Départemental en présence du Maire et de Jérôme Giboin, président de la 3^{ème} commission.**

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE : Monsieur le Maire explique que le déploiement de la fibre optique se précise sur notre commune. Les premiers travaux consistent en la pose d'une armoire à côté du cimetière. Pour cela, il faut

établir une convention entre la société AUVERGNE TRES HAUT DEBIT et la commune : cette convention, que lit Monsieur le Maire, valide le lieu d'exploitation. Ces travaux n'engendrent pas de frais pour la commune. **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention.**

INFORMATIONS

ECOLE : POINTS SUR LA SITUATION : un sondage a été envoyé aux parents pour connaître le nombre d'enfants qui retourneront à l'école, à la garderie, à la cantine à partir du 11 juin prochain. Le protocole actuel, vu la superficie des salles, donne droit à 10 enfants par classe, 11 à la garderie, et 14 dans le car. Nous avons 8 et 6 élèves inscrits, répartis dans les deux classes.
Le conseil d'école aura lieu le lundi 15/06.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AU RESTAURANT L'ALAMBIC : les différents devis demandés seront présentés lors de la prochaine réunion.

ECLAIRAGE PUBLIC : le remplacement de 4 lampes vétustes et d'un poteau cassé au carrefour de Bonnat sera fait dans les semaines prochaines.

VOIRIE : le Conseil Départemental renouvellera la couche de roulement sur la RD 63 entre Bonnat et Limons, travaux prévus les 22 et 23 juin

EMPLOYES COMMUNAUX : Mr Jean-Luc Bardot demande à Monsieur le Maire de faire un point sur les employés communaux :

Mme Ariel Brunet-Bonhomme, Attachée territoriale, 24h par semaine

Mme Carole Villedieu, Atsem à l'école, surveille aussi la garderie et la cantine, 34h annualisées par semaine

Mme Sandrine Mariz-Gauthier, Atsem à l'école pour 15h, surveille la cantine et le transport scolaire du RPI le soir + 15h de ménage (Ecole, Salle des Fêtes et Mairie) en remplacement de Mme Olagnon.

Mr Anthony Gitenait, Agent de maîtrise, (chef du service voirie) , 35h par semaine

Mr Raphaël Greliche, en contrat aidé, 20h par semaine, affecté à la voirie, espaces verts, bricolage, ...

Mme Huguette Olagnon, adjoint technique, actuellement en Congés Maladie, depuis le 27/03/2018, ménage Ecole, Salle des fêtes et Mairie, 15h par semaine

Mr Fabrice Da Costa, adjoint technique, affecté à la voirie, 20h par semaine, actuellement en Congés Maladie depuis le 10/01/2020.

TFNB (Taxe Foncière Non Bâti) : la commune a été reconnue sinistrée dans le cadre de la sécheresse 2019, suite à des pertes de récoltes terres et vignes, l'Etat a prononcé des dégrèvements sur les montants d'imposition.

DATE DE LA PROCHAINE REUNION : lundi 1^{er} Juillet à 19h30.

Ont signé les membres présents